

Plastikol® 2

Revêtement de protection pour toitures. Enduit bitumineux fibré

Avec P.V. d'essai (R.F.A.)

Conforme aux spécifications AIB

P.V. d'essai n° DLC / 79 849 / 2 Bureau VERITAS

Nature et propriétés

PLASTIKOL 2 est une enduit bitumineux de protection et d'étanchéité, solvanté, semi-liquide, chargé de fibres. Après durcissement, il reste de consistance ferme et souple. L'aditif adhésif permet sa mise en œuvre sur les supports légèrement humides. L'absorbant UV freine la dégradation due aux rayons ultraviolets.

PLASTIKOL 2 est étanche à l'eau et résiste aux lessives, aux alcalins, aux acides, aux intempéries, aux produits chimiques, aux gaz industriels, à l'eau salée ainsi qu'aux éléments agressifs naturels se trouvant dans le sol.

Caractéristiques

Base	bitume
Solvants	mélange d'hydrocarbures aromatiques
Couleur	noir
Consistance	semi-liquide
Masse volumique	env. 1,1 kg/dm ³
Extrait sec	env. 60 %
Application	balai de couvreur, pinceau ou rouleau
Nombre de couches	1 – 3
Délai d'attente entre couches	12 heures
Consommation	cf. »Consommation«
Séchage	1 à 3 jours
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur d'eau	μ_{H_2O} = env. 8.000
Point de ramollissement »bille-anneau«	env. + 95 °C
Etanchéité en pression 3 bar à 200 heures	
Nettoyage et dilution	white spirit

Domaines d'utilisation

PLASTIKOL 2 permet de réaliser des revêtements de protection du type monocouche selon des systèmes de pose indépendant, semi-indépendant ou adhésif sur toiture. Il est possible de constituer ou de reconstituer «in situ» une membrane imperméable sans joints, qui peut rester exposée sans dommages aux intempéries durant des années. PLASTIKOL 2 est applicable à froid sur des surfaces en pente jusqu'à la verticale.

Les domaines d'utilisation sont multiples:

- travaux neufs sur toitures en dalles béton sans isolant ou sur plaques ondulées en fibro-ciment

- travaux anciens sur plaques ondulées métalliques ou en amianteciment
- régénération de revêtements asphalte ou multicouches d'une mauvaise planéité avec armature
- enduit de protection de pignons, maçonnerie, enduits, béton, etc. contre l'humidité et la pénétration de l'eau
- anti-rouille pour les pièces métalliques enterrées.

Mise en œuvre

Préparation des supports

D'une manière impérative, il est nécessaire avant toute mise en œuvre d'effectuer une reconnaissance complète du support, afin de déterminer les préconisations adéquates. Toute réparation du support doit être conforme aux prescriptions de la codification existante.

Les supports doivent être sains et propres. Eliminer les poussières, les saletés, les taches d'huiles et de graisse, les produits de décafrage ainsi que toutes les parties non adhérentes.

Débarrasser le support des traces de mortier et ébarber les aspérités et arêtes saillantes. Dresser les supports avec une mauvaise planéité au mortier, par ex. DETERMANN AM ou HKS. Ne pas talocher fin.

Les supports métalliques doivent être dérouillés par sablage et ne nécessitent aucun primaire. Dans le cas de supports humides (non ruisselants) ou poreux, poudreux et farinants, appliquer le primaire bitumineux PLASTIKOL 4 V.

Dans le cas de supports extrêmement poreux et surtout fortement poudreux, appliquer le fixateur de fond à base de résines de synthèse EUROLAN TG 2. S'il s'agit de feutres bitumés usagés présentant des joints des fissures ou des joints défectueux, réparer les cloques et les parties décollées à la jointure des lés au mastic bitumineux PLASTIKOL 1.

Les fissures à évolution prévisible et les crevasses sont aussi colmatées au PLASTIKOL 1.

La présence d'air ou d'humidité dans le support peut sous l'influence des rayons solaires provoquer des boursoffures. Une à plusieurs couches de fond peuvent y remédier. Attendre le séchage de la couche de fond appropriée avant la mise en œuvre du revêtement d'étanchéité.

Application sur toitures

Lors de l'assainissement des toitures usagées (de type multicouche), il est conseillé d'incorporer un voile de verre N° 1 dans la première couche de PLASTIKOL 2 fraîchement appli-

quée. Prévoir un recouvrement de 5 cm entre deux bandes successives et une seconde couche de PLASTIKOL 2.

Les toitures en tôle (couvertures sèches) peuvent être efficacement protégées de la rouille grâce au PLASTIKOL 2. Il n'est pas nécessaire d'appliquer une couche de fond mais la rouille et la poussière doivent être éliminées au préalable. Dans ce cas, appliquer PLASTIKOL 2 en une seule couche. Après séchage complet du PLASTIKOL 2 (8 semaines minimum) prévoir une protection de type paillettes d'ardoise (1 - 4 kg/m²) sur la dernière couche de PLASTIKOL 2 encore fraîche.

Application sur murs enterrés

Appliquer une couche de fond et au moins 2 couches de PLASTIKOL 2. La maçonnerie doit être complètement rejointée avant d'appliquer le revêtement. Les surfaces en béton doivent être ébarbées et si nécessaire (par ex. dans le cas de constructions en matériaux poreux) recouvertes d'un enduit ciment. Les maçonneries avec un enduit ciment ou bâtard doivent être égalisées, mais non talochées fin. Ne remblayer qu'après séchage complet du PLASTIKOL 2. N'utiliser que du remblai sableux et non des substances aux arêtes vives, risquant d'endommager le revêtement. Après le travail nettoyer les outils sans attendre au white spirit.

Précautions

Eviter d'appliquer les produits solvantés à proximité de denrées alimentaires, afin de ne pas en changer le goût.

Consommation

La consommation dépend de la nature du support:

sur métal	env. 270 - 360 ml/m ²
sur feutre bitumé	env. 450 - 730 ml/m ²
sur béton	env. 730 - 910 ml/m ²
avec incorporation d'un feutre perforé	env. 1820 - 2730 ml/m ²

Emballage et stockage

PLASTIKOL 2 est livré en emballages métalliques de 10 litres et 33 litres (contenus nets). Entreposé au sec, le produit se conserve 24 mois min dans son emballage d'origine non ouvert. Refermer soigneusement les récipients après usage. Non gélif.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureaient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr